



Revendicatif TSI : reconnaître la minutie !



 Le travail : énorme !	 La reconnaissance : ridicule !	
Tâches	Livraison Installation Maintenance Remplacement Gestion et suivi	<p>Mobilisation 2023 : Prime exceptionnelle !</p> <p>Plan DG 2024 : → gestion de carrière : RIEN ! → recrutement douanier : NADA !</p>
Équipements	Ordinateurs Tablettes Téléphones Serveurs	
Assistance	Information Déplacement Dépannage Salles de formation OLGA (outil en ligne de gestion de l'assistance)	
Etc.	Non exhaustif !	

En 2024-2025, la poursuite de la modernisation du réseau
(passage à l'Active Directory, TrueNas, mise en place de Windows 11),
génère un surplus de travail.

La "haute" administration comble uniquement par l'arrivée de non douaniers.

L'effet est catastrophique.

Cela génère du travail en plus pour les tuteurs & encadrants !

La qualité du service ne s'améliore aucunement !!

Les perspectives des TSI fonctionnaires sont lésées !!!

Le tout pour un coût exorbitant pour l'Etat.

Par dogmatisme...

Et/ou pour récompenser les copains ?!



Gare à la surcharge !

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes soutient pleinement le légitime combat des personnels techniciens des systèmes d'information (TSI).

Sans ces personnels dévoués et compétents, la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) ne pourrait fonctionner au quotidien.

L'informatique est devenue omniprésente en douane.

- exercice des missions (lutte contre la fraude, dédouanement, etc.) ;
- gestion du personnel (planning) ;
- vie quotidienne des services (messagerie, canaux d'information...).

Les collègues TSI sont sur tous les fronts :

- supports (ordinateurs, tablettes, téléphonie) ;
- opérations (installation, mise à jour, sécurisation, réparations...).

Ils subissent aussi des aléas conjoncturels désormais.

En septembre 2023, leur intervention rapide devant un événement interne majeur permit d'éviter une crise technique d'ampleur (*voir annexe n°1*).

Cette crise aurait pu être évitée si on avait eu une hiérarchie plus prévoyante.



« Dialogue social » ? La DG manque à ses devoirs !!

Devant l'absence de reconnaissance, ils se sont mobilisés fin 2023, ayant notamment adressé le 19/10/2023 un communiqué explicite à la « haute » administration. Cette dernière a lâché du lest via une indemnité exceptionnelle bienvenue.

Un bon début...

Cette reconnaissance exceptionnelle est bienvenue.

Mais nous avons ajouté aussitôt que cela ne réglait en rien l'aspect structurel de la problématique.

Nos collègues méritent un réel déroulement de carrière à hauteur de leur investissement et de leur technicité !

... Mais la DG ne tient finalement pas parole !

Au groupe de travail de mai 2024 sur les projets de système d'information (SI), SOLIDAIRES a rappelé officiellement la DG à ses devoirs.

Celle-ci a alors exprimé un certain nombre d'engagements.

Huit mois plus tard, soit plus d'un an après la mobilisation, le roi est nu :

- aucune annonce d'enveloppe,
- aucune annonce de discussions sur l'amélioration du schéma d'emploi.

Rien, nada. Un scandale, un manquement à la parole donnée, et donc une exploitation sans vergogne de la déontologie de nos collègues. Cela suffit !



La solution : par la mobilisation !!!

SOLIDAIRES Douanes relaye le revendicatif clair, concis et explicite des collègues TSI en matière de doctrine d'emploi (*voir annexe n°2*). La cohérence émane manifestement du terrain. À quand une articulation au niveau des autorités de la DGDDI ?

Paris, le mercredi 15 janvier 2025



Depuis plusieurs années, une politique d'externalisation est intensément mise en œuvre au sein de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI).

Afin d'affirmer cette orientation dans l'ensemble du réseau, la Direction générale (DG) fait montre d'un zèle dans ses propres services, tout particulièrement au sein de la sous-direction Systèmes d'information et télécommunications (SD-SI).

Cette politique ultralibérale a été impulsée en 2017 par la « haute » hiérarchie SI et notamment la sous-directrice Anne-Florence Canton. Les années passant, la trajectoire ne s'est pas corrigée, bien au contraire.

Cette externalisation s'amplifie depuis près de 4 ans sous la tutelle de l'actuel sous-directeur Christophe Vandevoorde.

Au départ, l'externalisation affectait « seulement », au sein de la DG, les bureaux :

- études et projets du système d'information (SI1),
- infrastructures (SI2).

Désormais, le réseau des techniciens des systèmes d'information (TSI) est lui-même touché par l'externalisation en région.

SOLIDAIRES Douanes n'est pas en soi CONTRE les personnels contractuels.

Nous sommes d'ailleurs favorables, pour lutter contre la précarité de nombre d'entre eux, à ce que soit proposé aux volontaires un **parcours de titularisation.**

Néanmoins nous relevons que le recours massif à des personnels externes traduit parmi les cadres dirigeants :

- un manque de capacité à développer l'attractivité des métiers de l'informatique...
- ... pour ne pas dire l'absence de volonté.

De fait, outre le coût exorbitant pour les finances publiques, la multiplicité des contractuels et des prestataires est génératrice de dysfonctionnements.

En atteste l'événement survenu en septembre 2023 (absence de sauvegarde) rattrapé in extremis par les TSI, par leur mobilisation consistant en une saisie massive sur plusieurs jours d'affilée.

La multiplicité des intervenants complique la tâche des cadres de proximité, et le turnover incessant de ces personnels conduit à des ratés. Non formés aux métiers ni aux environnements douaniers leur méconnaissance conduit logiquement à des installations sur de mauvais environnements, quand ce n'est pas la haute hiérarchie qui oublie d'affecter de la ressource à une étape indispensable.

Les cadres dirigeants en tirent-ils pour autant la leçon ? Aucunement !

Ils sont irresponsables car démissionnaires. Leur dogmatisme leur fait croire que la prestation externe est LA solution, alors qu'avec les restrictions budgétaires ça ne fonctionne pas du tout car les développements proposés ne sont pas qualitatifs.

Cette nullité dans l'appréhension du métier rejaillit négativement sur l'ensemble des personnels de la DGDDI ainsi qu'envers les usagers professionnels.

Pour SOLIDAIRES, la solution est évidente car éprouvée : une vraie gestion de carrière, avec de réelles perspectives internes d'évolution (cf page 4).

Les ressources sont immenses en interne, encore faut-il les susciter et les valoriser !

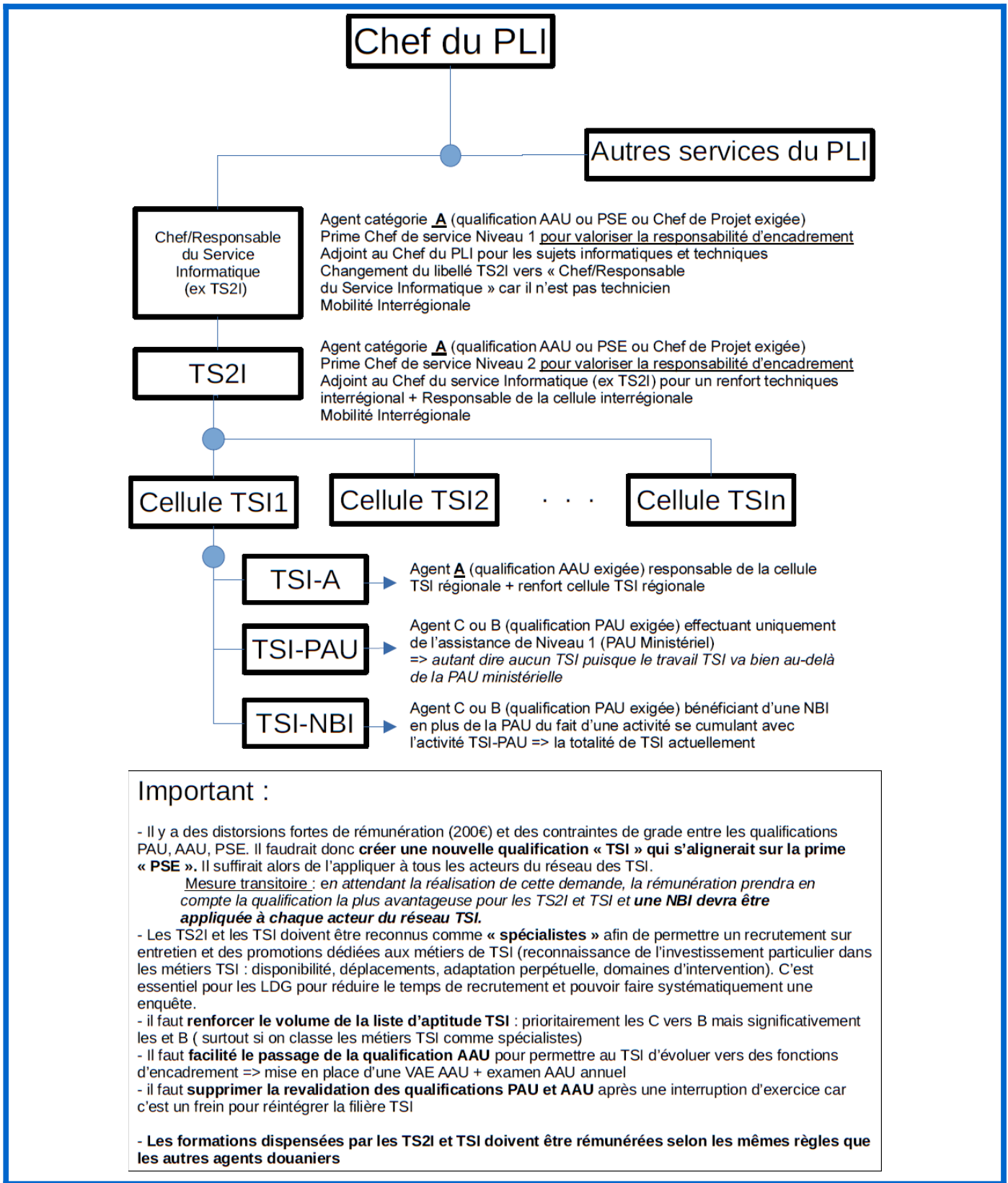
Et puis, cela serait davantage économique, à condition que les personnes en charge de la prise de décision connaissent le métier et évaluent réellement la situation, plutôt qu'à travers une grille d'évaluation dotée d'indicateurs bidons.

Dans la Fonction publique, suite au Ségur de la Santé, un abondement de 49 points d'indice (soit 241,22 €) est versé aux personnels qui exercent dans le secteur de la santé ou le secteur social ou médico-social ou le secteur socio-éducatif.

Un tel complément de traitement indiciaire (CTI) pourrait être versé aux personnels TSI suite à leur mobilisation intense et sans cesse renouvelée (en 2025 : *Windows 11*, projet *Active directory*, *TrueNAS*, renouvellement complet du parc informatique).



Annexe n°2 : le revendicatif des TSI, partagé par SOLIDAIRES !



Lexique

Sigle	Signification	Sigle	Signification
AAU	Analyste assistant utilisateur	PLI	Pole logistique et informatique
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects	PSE	Programmeur des systèmes d'exploitation
LDG	Lignes directrices de gestion	TSI	Technicien des systèmes d'information
NBI	Nouvelle bonification indiciaire	TS2I	Technicien des systèmes d'information interrégional
PAU	Pupitre assistant utilisateur	VAE	Validation des acquis de l'expérience